



**MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT
SENEGAL II**

Millennium Challenge Account-Sénégal II (MCA-Sénégal II)

COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE PREALABLE

Appel d'offres pour la sélection de Consultant pour la production d'un rapport de référence complet, le développement d'une méthodologie de suivi biophysique de l'écosystème de l'Aire Marine Protégée (AMP) de Gorée et la mise en œuvre d'un suivi des populations

Réf : MCA2/25/GOUV/QCBS/ES23/F59

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 01 octobre 2025 à 15 heures, s'est tenue en ligne, la réunion préalable à la soumission des offres pour le projet ci-dessus.

Participants :

Pour MCA-Sénégal II :

- Mme Ndèye Awa FAYE BODIAN, Expert en Passation de Marchés ;
- M. Issa DIA, Directeur de la Performance Environnementale et Sociale (DPES) ;
- M. Jean Frederic MANGA, Responsable de l'engagement social et des parties prenantes.

Pour le Procurement Agent (PA) DT Global :

- M. Bassirou GAYE, Senior Procurement Specialist;
- M. Moustapha NIANG, Assistant en Passation de Marchés.

Selon les dispositions du Dossier d'appel d'offres (DAO), la participation à la réunion préparatoire n'est pas obligatoire pour les potentiels soumissionnaires.

Quatre (04) soumissionnaires potentiels ont participé en ligne via le lien Zoom qui a été communiqué dans le DAO. Il s'agit de :

- EPDD (Environnement, Pêche et Développement Durable) ;
- Groupement Waman Consulting (Maroc) / ECU Inc. Africa (Sénégal) ;
- Creocan ;
- Institut Fondamental d'Afrique noire de Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

La réunion a été présidée par Mme Ndèye Awa FAYE BODIAN.

Démarrage de la séance :

Après les présentations d'usage, Mme BODIAN a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux représentants des Firmes et a introduit les points autour desquels la réunion a été axée. Il s'agit notamment :

Pour la DPES :

- De donner un aperçu sur le financement des projets du Compact ;
- De présenter les missions de la DPES ;
- De faire un rappel du contexte ;
- De présenter l'objectif et l'étendue de la mission (TdR);

Pour le Procurement Agent :

- De faire une présentation sur les conditions spécifiques de concurrence ; et
- De formuler des recommandations aux participants pour une meilleure préparation des offres à soumettre ;

Séance de Questions/ Réponses**1. Aperçu sur le financement des projets du Compact:**

- ❑ **Présentation de Millenium Challenge Corporation (MCC) :** Agence indépendante du Gouvernement américain créée depuis 2004 et qui a pour objectif de lutter contre la pauvreté dans les pays en voie de développement, éligibles ;
- ❑ **Présentation du Millenium Challenge Account-Sénégal II :** Structure administrative du gouvernement sénégalais créée en 2020 par Décret et chargée de la gestion et la mise en œuvre du programme du Compact II pour le Sénégal

Le budget du Compact s'élève à 600 millions USD dont 550 millions du Gouvernement américains et 50 millions du gouvernement sénégalais. Il comprend i) le Projet Transport (403 millions USD) dont l'objectif est la Modernisation et le renforcement du réseau de transport de SENELEC, ii) Le Projet Accès (63 millions USD) visant l'Elargissement de l'accès à l'électricité dans les zones rurales et péri-urbaines et iii) Le Projet Réforme (47 millions USD) qui a pour objectif de créer un cadre favorable à la viabilité financière du secteur et de renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'électricité.

2. Résumé des missions de la DPES

Mission 1 : Veiller à la prise en compte de la dimension environnementale et sociale dans la conception, la mise en œuvre et l'exploitation des projets du Compact Electricité

Mission 2 : Assurer la conformité des projets du Compact avec les Normes de Performance de la Société Financière Internationale (SFI), les Directives environnementales de MCC et la législation sénégalaise

Mission 3 : Veiller à l'intégration des considérations sociales et environnementales dans le Compact, la gestion des risques environnementaux, sociaux, sanitaires et sécuritaires

3. Rappel du contexte :

En vertu de la NP6 « Conservation de la Biodiversité et Gestion Durable des Ressources Naturelles Vivantes », le projet Transport de MCA-Sénégal II doit assurer un gain net de biodiversité et des services écosystémiques associés dans les habitats critiques impactés. C'est dans ce contexte que MCA-Sénégal II a signé un Accord porté sur le plan institutionnel par le ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique le 9 septembre 2024 pour accompagner la DAMCP dans la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion de l'AMP de Gorée notamment pour les activités en lien avec les problématiques identifiées dans le cadre de l'EIES de la Ligne Sous-Marine.

4. Présentation de l'objectif et de l'étendue de l'étude (TDR)

Le Consultant sélectionné aura pour mission de :

- Produire d'un rapport complet sur la situation de référence de l'écosystème de l'AMP de Gorée
- Élaborer une méthodologie de suivi bioécologique de l'AMP de Gorée : sur la base des résultats du rapport sur la situation de référence, des paramètres biophysiques, des espèces et des écosystèmes clés qui seront identifiés, le consultant devra proposer un protocole de suivi bioécologique annuel ;
- Elaborer un programme de conservation des espèces endémiques et menacées d'extinction ;
- Elaborer un fascicule sur la faune et la flore de l'AMP de Gorée

Les livrables attendus dans le cadre de cette mission sont les suivants:

- Rapport de démarrage, incluant la revue de littérature, la cartographie des zones homogènes, le plan d'échantillonnage et le calendrier opérationnel, les comptes-rendus de rencontres, visites et consultations des parties prenantes
- Rapport sur les inventaires biophysiques (les données brutes)
- Rapport final sur les résultats des inventaires biophysiques et soumission d'un programme de conservation des espèces endémiques et menacées d'extinction
- Rapport final et conception d'un fascicule sur la faune et la flore de l'AMP de Gorée - Mise à disposition de 24 exemplaires du fascicule
- Rapport de restitution et formation

La durée de la mission est de 17 semaines à partir de l'avis de démarrage.

5. Présentation par le Senior Procurement Specialist des conditions spécifiques de concurrence et formulation de recommandations aux participants pour une meilleure préparation des propositions à soumettre

La présentation du Procurement Agent était axée sur les conseils pratiques, notamment les dispositions que les Firms devront prendre pour une bonne préparation de leurs offres, les avantages comparatifs et le rappel des principes de Passation de Marchés dans le cadre des financements du Compact.

Il a, à cet effet, demandé aux Firms de s'approprier du DAO en lisant attentivement le dossier, sans négliger aucun détail pour se donner toutes les chances de soumettre la meilleure offre possible.

Par ailleurs il a indiqué que les propositions seront évaluées par un panel indépendant mis en place par MCA-Sénégal II qui soumettra un rapport argumenté sous-tendu par des commentaires sur les forces et les faiblesses relevées pour chaque Firms et pour chaque critère.

Il a ensuite rappelé de manière succincte les incitatifs offerts aux soumissionnaires dans le cadre des Compacts MCC, pour donner une meilleure perception du système dans lequel les consultants vont soumissionner. Il a enfin formulé les recommandations pour chacun des critères d'évaluation notamment la capacité organisationnelle et l'expérience du Consultant, l'approche méthodologique et plan de travail et la qualification du personnel clé. Au nombre de ces recommandations, le soumissionnaire devra tenir compte des aspects suivants en préparant sa proposition :

- **Expériences du Consultant :**

Privilégier les alliances entre Bureaux dans le cadre de groupement à formaliser, pour développer des complémentarités et mieux répondre aux exigences ; formuler clairement et de manière exhaustive les références proposées pour en faciliter leur évaluation par le Panel en gardant à l'esprit qu'une vérification des références est faite en cours d'évaluation, par MCA -Sénégal II ;

- **Méthodologie :**

S'assurer que la méthodologie est exhaustive et couvre tous les aspects de la mission, que toutes les exigences particulières ont été prises en compte et bien adressées; bien structurer la note de méthodologie de manière à faciliter l'évaluation; arrimer la méthodologie aux spécificités et contexte de la mission et éviter des formulations généralistes; s'assurer de la cohérence du Plan de travail par rapport à la méthodologie développée, du bon phasage des différentes activités à mettre en œuvre; s'assurer que le plan de charge de chaque Personnel clef est suffisant.

- **Personnel-clé :**

Respecter les exigences des TdRs afférentes à la qualification du Personnel-clé, autant que possible, mobiliser des Experts qui répondent à tout point de vue aux exigences fixées, afin d'engranger le maximum de points ; si ce personnel n'existe pas en interne, aller le coopter ailleurs ; s'assurer de la disponibilité des Personnels clefs proposés pour la mission et fournir les CVs suivant le format édicté dans le DAO pour en faciliter l'exploitation par les évaluateurs.

- **Contrôle Qualité des Offres :**

S'imprégner suffisamment du DAO dans toutes ses dimensions (I.O, Données Particulières, Termes de référence, Clauses contractuelles, etc.); dresser une check List pour s'assurer que l'ensemble des pièces constitutives de la proposition ont été réunies ; mettre en place un mécanisme de revue (Contrôle qualité) et procéder à une auto-évaluation de la proposition et aux ajustements nécessaires, avant sa finalisation; s'assurer que la proposition a été signée par la Personne dûment habilitée de par les statuts (à défaut établir une procuration pour la personne mandatée); soumettre la proposition dans les délais prescrits dans le DAO et selon la procédure de soumission décrite dans le DAO, puisque, passé le délai, L'offre ne sera pas acceptée; répondre avec promptitude aux sollicitations de compléments d'informations qui pourraient être adressées en cours d'évaluation ; Assurez-vous que l'offre a été signée par la Personne dûment habilitée de par les statuts (Procuration).

- **Recommandations spécifiques sur les modalités de E-soumission**

Compte tenu de l'occurrence des problèmes notés à ce niveau, de fortes recommandations ont été formulées pour que les Consultants s'imprègnent bien des instructions afférentes au mode de soumission des offres.

Attention : le lien expire à la date et l'heure limites de dépôt des offres, aucune dérogation ne sera accordée. Il est fortement demandé aux soumissionnaires de démarrer le téléchargement de leurs offres avant l'heure limite de dépôt pour ne pas être forclos. La vitesse de téléchargement dépend de la bande passante Internet disponible ;

Les offres soumises par d'autres voies (Dépôt physique ou par Email) ne seront pas acceptées.

Tous les documents fournis doivent être exclusivement en formats PDF, Microsoft Word ou Excel ;

L'Offre Technique et l'Offre Financière doivent être présentées dans des dossiers/fichiers séparés.

La nomenclature ci-après doit être utilisée pour la présentation des offres :

Nom de fichier de l'Offre Technique : [Nom de l'Offrant] - l'Offre Technique -AO# [insérer le numéro de l'AO]

Nom de fichier de l'Offre Financière : [Nom de l'Offrant] - l'Offre Financière- AO# [insérer le numéro de l'AO]

L'offre financière doit être protégée par mot de passe.

6. Séance de Questions/ Réponses :

A la suite des présentations, les questions des participants sont consignées dans le tableau ci-dessous :

N°	Questions
1	Compte tenu du budget estimé précisément à 97 763 USD, nous craignons qu'il y ait une dichotomie en ces chiffres et l'ampleur du descriptif de la mission à réaliser. Pouvez-vous nous clarifier ?
2	Pour les références annoncées dans les CV des experts, est ce qu'une attestation sur l'honneur ne suffirait pas à la place d'une attestation de services faits comme annoncé dans le DAO ?
3	Je ne sais pas comment verrouiller le fichier de l'offre financière, pouvez-vous nous donner plus d'information à ce sujet ?
4	Pouvez-vous nous donner une date prévisionnelle pour l'avis de démarrage ?
5	Est-ce qu'il y'a une limitation du nombre de firmes dans la constitution de Groupement ?

Il a été rappelé aux Consultants qu'ils ont la possibilité de formuler leurs demandes de clarification sur le dossier jusqu'à 20 jours avant la date limite de soumission et MCA-Sénégal II répondra à travers un bulletin qui sera transmis au plus tard 10 jours avant la date de soumission, à tous les Consultants potentiels qui ont reçu le dossier d'appel d'offres.

Tous les points du jour étant épuisés, le MCA-Sénégal II a renouvelé ses remerciements aux Fimes pour l'intérêt manifesté à la mission avant de clôturer la réunion à 16H12mn.